

LES PÉNITENCIERS

LES MOTIFS DU TRANSFERT À WARKWORTH DE DEUX DÉTENU D'ARCHAMBULT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général. Pourrait-il expliquer à la Chambre comment il se fait qu'on a transféré, sous la menace, deux dangereux criminels de la prison Archambault à sécurité maximum à celle de Warkworth, institution à sécurité minimum qui n'est pas conçue pour recevoir ce genre de criminels?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, cette décision a été prise tard hier soir. Au cours des négociations, les détenus avaient exigé plusieurs choses des autorités. Toutes les autres exigences ont été rejetées. Cependant, celle-là n'a été acceptée qu'à la condition qu'une fois à Warkworth, ils subiraient un test de classement sécuritaire et qu'ils n'auraient aucune garantie de rester là-bas s'ils ne méritaient pas le classement. Un des détenus était allé à Warkworth et avait demandé d'y retourner. Nous leur avons dit que dans les circonstances, afin d'obtenir la libération des otages, nous les enverrions là-bas, mais qu'il n'était pas sûr qu'ils y resteraient s'ils ne répondaient pas aux critères de l'institution.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, la raison pour laquelle les criminels en question ont demandé à être envoyés à Warkworth est évidente. Il s'agit d'un établissement d'un type absolument différent. Le ministre ne convient-il pas que cette manifestation de faiblesse de la part du gouvernement suscitera de semblables pressions violentes de la part de dangereux criminels détenus dans des établissements à sécurité maximale demandant à être transférés dans des établissements à sécurité moyenne qui ne sont absolument pas conçus pour accueillir ce genre de criminels et dont le régime de détention est complètement différent? Si le solliciteur général a le moindre doute au sujet du genre de vie qu'on mène dans ces institutions à sécurité moyenne, je lui suggère de demander ce qu'il en est à Harold Ballard de Maple Leaf Gardens.

● (1440)

M. Allmand: C'est exactement pour ces raisons que nous ne pouvons leur garantir qu'ils resteront à Warkworth, et nous avons jugé que, s'ils étaient prêts à y aller, même pour une brève période, c'était une bonne façon de résoudre le conflit et peut-être de sauver deux vies.

M. Hees: Le ministre sait certainement qu'ils ne restent pas à Warkworth longtemps, car il y a de fortes chances pour que ce genre de criminel dirige une évasion très bientôt.

Des voix: Bravo!

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

PROPOSITION DE DÉPLOIEMENT DE GROUPES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE À TERRE-NEUVE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Comme il y a eu un autre malheureux accident où un pêcheur canadien a trouvé la mort et qu'il s'est écoulé 20 heures avant que l'équipe de recherche et de sauvetage n'intervienne, le ministre pourrait-il, vu le grand nombre d'incidents, donner ordre de déployer à Terre-Neuve des groupes de recherche et de

Questions orales

sauvetage dotés d'avions et capables d'assurer une surveillance et des patrouilles.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je vais certainement mener une enquête à l'égard de ce long délai d'intervention. Quant à la possibilité de déployer du personnel et du matériel de recherche et de sauvetage à Terre-Neuve, je répondrai au député que nous avons examiné la question à plusieurs reprises par le passé. Nous avons jugé qu'elle ne serait pas rentable au point de vue coût.

Une voix: Et les vies humaines?

M. Richardson: Toutefois, mon collègue le ministre des Transports et moi-même avons examiné de toute urgence des moyens d'améliorer le service de recherche et de sauvetage et nous tiendrons compte des observations du député.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Des vies humaines sont en jeu.

M. Marshall: Il est difficile de concevoir pourquoi il faille mettre un prix au sauvetage de vies humaines ou aux moyens de sauvetage.

Des voix: Quelle honte!

M. Marshall: J'insiste sur le fait que depuis le début de l'année, sur sept opérations de sauvetage menées par nos services de sauvetage air-mer, une seule personne a pu être sauvée, et tout indique qu'au moins deux heures et demie s'écouleront avant que les secours quittent Halifax et pénètrent dans cette zone. J'espère que le ministre y réfléchira et comprendra la nécessité d'accroître les moyens dans la province de Terre-Neuve afin de lui permettre de réagir plus rapidement et de sauver plus de vies.

M. Richardson: Nous reverrons toutes ces données lorsque l'étude entreprise le permettra.

* * *

LA SANTÉ

LES JEUX OLYMPIQUES—LA PROTECTION DES VISITEURS CONTRE LA POLIOMYÉLITE—LA POSSIBILITÉ D'UTILISATION DU VACCIN SABIN

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. La découverte de virus violents de poliomyélite suscite une vive inquiétude parmi les Canadiens car seulement 30 p. 100 environ des jeunes, en Ontario, ont été vaccinés contre les trois types de virus et ils n'ont aucune protection, si ce n'est leur système neuromoteur, contre les virus violents de poliomyélite. Dans ces conditions, j'aimerais demander au ministre quelles mesures seront prises pour protéger les visiteurs qui viendront au Jeux olympiques de Montréal.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les laboratoires Connaught m'ont assuré qu'ils avaient de larges quantités de vaccins. Nous encourageons les Canadiens à se faire vacciner s'ils ne l'ont pas fait récemment. En août 1974 et en juillet 1975, j'ai demandé qu'un feuillet soit joint aux chèques d'allocation familiales, demandant aux mères de famille de veiller à faire vacciner leurs enfants, et le seul autre conseil que je puisse donner aux intéressés, c'est d'obtenir leur vaccin auprès des mêmes sources que par le passé.